

MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018

## **L'échangeur nord de la déviation de Brion-près-Thouet est opérationnel**

Ce mercredi 5 septembre 2018, dernière étape du vaste chantier de la déviation de Brion-près-Thouet : la voie d'accès à Saint-Martin-de-Sanzay est désormais opérationnelle. Cette mise en service marque la fin du plus important chantier entrepris par la collectivité départementale.



*Connexion de la voie communale de Saint-Martin-de-Sanzay à la Sévrièrene.*

" Dès notre installation à la tête du Département, nous nous sommes engagés à terminer dans les meilleurs délais le chantier de la déviation de Brion-près-Thouet ainsi que les travaux de construction de voies de circulation qui lui sont liées ", souligne Gilbert Favreau, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres. Et Philippe Brémont, vice-président en charge des routes et des bâtiments, d'ajouter : "La mise en place de ce nouvel axe répond à des enjeux socio-économiques : désengorger le centre-bourg de Brion des poids-lourds et offrir une infrastructure routière performante, véritable support d'échanges économiques à l'échelle départementale, régionale et interrégionale ".

Aussi après la mise en service en avril 2017 de ce nouvel axe, des travaux ont été engagés le 20 novembre 2017 pour compléter le système d'échanges entre la Sévienne et la desserte à l'ouest de Saint-Martin-de-Sanzay (le bourg et le hameau de Sanzay avec son château) et à l'est de Brion-près-Thouet. Pour cela, deux bretelles ont été raccordées à l'ouvrage d'art construit en 2014 situé le plus au nord pour rejoindre la voie communale réalisée pour relier Saint-Martin-de-Sanzay et Brion-près-Thouet. Aujourd'hui, grâce à cet investissement de la collectivité, les automobilistes peuvent :

- en venant de Montreuil-Bellay rejoindre par la Sévienne Saint-Martin-de-Sanzay et Brion-près-Thouet ;
- en venant de Saint-Martin-de-Sanzay, ce nouvel échangeur permet de se diriger vers Thouars par la déviation. A noter que l'échangeur ne dispose pas de bretelles vers Montreuil-Bellay car cette possibilité existe depuis le giratoire situé au nord de l'agglomération de Brion-près-Thouet.

A noter qu'en février 2017, une large partie de la voie communale entre le pont et l'agglomération de Brion-près-Thouet avait été réalisée, cela afin de supporter le trafic de la Sévienne durant le chantier.

## Le chantier en chiffres

- les voies aménagées représentent une longueur de **3600 m** dont **620 m** de bretelles liées à l'échangeur ;
- la liaison locale représente **400 m** ;
- **66 000 m<sup>3</sup>** ont été terrassés et mis en remblais ;
- l'ancienne route départementale a été déconstruite sur **2 kilomètres** ;
- la partie supérieure des chaussées a nécessité **2 400 t** d'enrobés ;
- **11 000 m<sup>3</sup>** de matériaux impropres en raison de conditions météorologiques défavorables notamment en juin ont été remplacés par des matériaux de meilleure qualité venant de la zone de Sanzay.

Succéderont à ces travaux, des opérations de finition ou de remise en état d'ici la fin de l'année. Enfin, les différents bassins vont être clôturés.



*Pose des équipements de sécurité par les agents du Département.*

## **Coût du chantier financé par le Département : 1,224 M€ TTC**

- **1,15 M€ TTC** pour des travaux réalisés par le groupement Eurovia (agence de Niort) et Vinci Construction Terrassement ;
- **46 000 € TTC** pour la pose de 1 200 m de glissières métalliques par les agents du Département ;
- **15 000 € TTC** pour le marquage routier par la société Aximum ;
- **13 000 € TTC** pour la pose de panneaux par les agents du Département.

## **Priorité à la réutilisation de matériaux**

Le Département a privilégié la réutilisation de matériaux de déconstruction de l'ancienne route départementale mais aussi d'anciens chemins ou plateformes pour créer les chaussées. Quant aux remblais situés de part et d'autre du pont, ils proviennent de dépôts préalablement effectués ou de la zone de déblais près du hameau de Sanzay.

## Retour sur le plus important chantier entrepris par la collectivité départementale

Plus important chantier routier entrepris par la collectivité départementale qui en a assuré à la fois la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, le chantier de la déviation de Brion-près-Thouet a représenté un coût de 46 M€ TTC. Ce dernier a été financé à 58,3 % par le Département des Deux-Sèvres et à 41,7 % par la Région Nouvelle-Aquitaine.

La voie nouvelle, du nord de Thouars jusqu'à la rivière La Losse, en contournant le bourg de Brion-près-Thouet participe à la qualité de vie locale notamment en améliorant la sécurité des usagers. Avant la déviation, plus de 1200 poids lourds transitaient par le bourg de Brion-près-Thouet chaque jour. Aujourd'hui, la totalité de ces véhicules utilise la voie nouvelle.

Sur cet axe structurant, le Département a fait le choix de réaliser des " 3 voies sécurisées " répondant aux besoins d'aujourd'hui mais évolutives en 2X2 voies pour prendre en compte les attentes de demain.

### La déviation en chiffres

- 4 communes traversées : Saint-Martin-de-Sanzay, Brion-près-Thouet, Sainte-Verge et Louzy ;
- **8,25 km** de trois voies élargissables à 2X2 voies entre l'hippodrome de Sainte-Verge et la rivière La Losse ;
- **5,50 km** de routes secondaires ;
- **90 ha** d'emprises ;
- **2** échangeurs ;
- **7** créneaux de dépassement ;
- **10** ouvrages d'art ;
- **22** ouvrages hydrauliques ;
- **8** bassins d'assainissement.

## Une politique départementale au service du développement équilibré du territoire

En modernisant ainsi son réseau routier, le Département des Deux-Sèvres œuvre pour un aménagement équilibré et performant du territoire. La déviation de Brion-près-Thouet vient prolonger la Sévrière qui traverse désormais le département du nord au sud.

**En 2018, le budget du Département consacré aux routes s'élève à 18,8 M€** dont la moitié de cette enveloppe est consacrée au développement du réseau et l'autre moitié à la maintenance des 4000 km de routes départementales. La majorité départementale redouble d'efforts pour améliorer le réseau routier, indissociable d'une dynamique économique territoriale.

### CONTACT PRESSE

**Delphine PERONNET**

Direction du Cabinet et de la Communication

Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51



[www.deux-sevres.fr](http://www.deux-sevres.fr)